

DECLARATION DE CONFORMITE

Le fabricant:

N.V. SIOEN
FABRIEKSTRAAT 23
8850 ARDOOIE
BELGIQUE

déclare que l'EPI neuf décrit ci- après:

ARTICLE : Gilet 9052

Mesh FR

**GP 1001 – 1201
GP 4027**

est conforme aux dispositions de la Directive 89/686/CEE et, le cas échéant, à la norme nationale transposant la norme harmonisée n° EN 471(1994) classe 1-2 (tailles XS-S), EN 471 (1994) classe (taille $\geq M$), EN 533 (1997) indice 1 , EN 340 (1993) (pour les EPI visés à l'article 8 paragraphe 3) est identique à l' EPI ayant fait l'objet de l'attestation "CE" de type n° 03295064, 03295024 , 03297151/1 et 2799 en délivrée par:

Centexbel
Technologiepark 7
9052 Zwijnaarde
Belgium
NB0493

est soumis à la procédure visée à l'article 11 partie A/partie B de la directive 89/686/CEE, sous la contrôle de l'organisme notifié:

n.a.

Fait à Ardoie, le 19/12/2013

Signature
J.N. SIOEN
Administrateur Délégué



N.V. SIOEN
I. DECEUNINCK
TECHNISCH DIRECTEUR

Les informations contenues dans ce document sont la stricte propriété de la société SIOEN NV. Elles ne peuvent être utilisées par le destinataire que sous la forme dans laquelle elles lui ont été envoyées. N'importe quelle modification apportée aux informations contenues dans ce document sera considérée comme un faux en écritures, qui expose le destinataire à des poursuites au pénal.